

BULLETIN DE SALAIRE

Paie du 01/04/2020 au 30/04/2020

N° Cesu employeur : X2045557290007
M. JEAN CHRISTIOPHE SANANES
122 R DU JARDIN PUBLIC
33300 BORDEAUX

MONSIEUR STEPHANE PASQUET
24 AV D ARES
33000 BORDEAUX

Document à conserver sans limitation de durée

N° Cesu salarié	Emploi	Code Naf	Numéro de Sécurité sociale
00000001501966	Emploi familial	97.00Z	173073306303373

COTISATIONS SOCIALES	PART SALARIE	PART EMPLOYEUR
CSG + CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	682,99 x 2,900 % = 19,80	
CSG DEDUCTIBLE de l'impôt sur le revenu	682,99 x 6,800 % = 46,44	
MALADIE		695,16 x 13,000 % = 90,37
VIEILLESSE	695,16 x 7,300 % = 50,75	695,16 x 10,450 % = 72,65
ALLOC. FAMILIALES		695,16 x 5,250 % = 36,50
ACCIDENT DU TRAVAIL		695,16 x 1,900 % = 13,21
FNAL		695,16 x 0,100 % = 0,70
CFP		695,16 x 0,550 % = 3,82
CSA		695,16 x 0,300 % = 2,09
CDS		695,16 x 0,016 % = 0,11
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	695,16 x 4,790 % = 33,30	695,16 x 5,230 % = 36,36
IRCEM PREVOYANCE	695,16 x 0,700 % = 4,87	695,16 x 0,960 % = 6,67
POLE EMPLOI		695,16 x 4,050 % = 28,15
TOTAL DES COTISATIONS	155,16	290,63

Salaire net imposable (CSG/CRDS inclus) : 559,80 €

Net à payer avant impôt sur le revenu: 540,00 €

Comprenant 10 % au titre des congés payés

Impôt sur le revenu	Base	:	559,80 €	Net payé en euros	:	540,00 €
	Taux personnalisé / taux non personnalisé	:	0,00 %	Date de paiement de la rémunération	:	30/04/2020
	Impôt sur le revenu prélevé à la source	:	0,00 €			

Si certains des éléments ci-dessus sont erronés, je vous invite à le signaler à votre employeur.

Éléments pris en compte pour la déclaration N° 6473903 enregistrée le 05/05/2020

Nombre d'heures travaillées:	18	Salaire horaire net (heures normales)	:	30,00 €
		Base de calcul des cotisations	:	Salaire réel
		Salaire brut	:	695,16 €
		Assiette des cotisations	:	695,16 €